



UNIVERSITÉ DE NANTES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Cellule d'appui aux affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°2018-06-29-19
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 29 juin 2018

**POINT 19 : APPROBATION DU PROJET DE REMANEGEMENT DU 6EME ETAGE ET DES
3EME ET 4EME PARTIELS DE L'IRS-UN**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université de Nantes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 32 voix pour et 1 abstention le projet de réaménagement du 6^{ème} étage et des 3^{èmes} et 4^{èmes} partiels de l'IRS-UN, tel qu'annexé.

À Nantes, le 29 juin 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : **9 JUIL. 2018**
Affiché le : **9 JUIL. 2018**



UNIVERSITÉ DE NANTES

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 JUIN 2018**

**POINT 19 – APPROBATION DU PROJET DE REAMENAGEMENT DU 6^{ème} ETAGE
ET DES 3^{èmes} ET 4^{èmes} PARTIELS DE L'IRS UN**

Dossier suivi par la Direction du Patrimoine Immobilier et de la Logistique

Exposé des motifs

Le projet d'IRS-UN fait suite à la construction de l'IRS 2/Nantes-Biotech, au regroupement d'une partie des équipes de l'UMR 1232 (CRCINA), ainsi qu'à la nécessité de disposer de surfaces de recherches supplémentaires.

Le 6^{ème} étage, vidé partiellement depuis l'ouverture de l'IRS 2/Nantes Biotech, doit permettre à plusieurs plates-formes de s'installer sur les 951 m² disponibles. Ces installations au 6^{ème} étage ont des répercussions sur une partie des 3^{ème} (70 m²) et 4^{ème} (180m²) niveaux.

D'un point de vue financier, les études de maîtrise d'œuvre sont financées par l'Université et les travaux par la SFR Bonamy et l'UMR 1232 (CRCINA).

Un dossier FEDER sera déposé afin de financer la moitié du montant de l'opération toutes dépenses confondues. Le reste du financement sera complété par les plateformes SFR et les équipes de recherche de l'UMR 1232.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Université de Nantes.

D'un point de vue technique, la consultation des entreprises est en cours pour des travaux prévus cet été afin de permettre aux chercheurs de s'installer à la rentrée 2018. Les études de conception ont été menées, le montant des travaux est estimé à 241 135 € HT.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver ces travaux.

Projet de délibération

Le Conseil d'Administration approuve le projet de réaménagement du 6^{ème} étage et des 3^{èmes} et 4^{èmes} partiels de l'IRS-UN.